



*Association d'adultes et de parents d'enfants atteints de troubles
du langage et des apprentissages de la Martinique*

DOSSIER DE PRESSE
DE L'ASSOCIATION « DYS MARTINIQUE »

Siège : c/o ADL - Rue du Maroni - Bât. 5 - Cité Petit Manoir - 97232 Le Lamentin
Adresse postale : Maison pour Tous de Place d'Armes - 2, avenue Georges Gratiant - 97232 Le Lamentin

 contact@dysmartinique.fr

www.dysmartinique.fr

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de la Région Martinique

N° SIRET 80417312800013

Les troubles DYS... des handicaps cognitifs encore méconnus.....	3
PRÉSENTATION DE DYS MARTINIQUE	4
Le projet associatif	6
Le cycle de conférences 2014	9
Les autres réalisations 2014	15
LE PROJET 2015.....	16
« DYS-MOI ».....	17
CONTACTS.....	18

Les troubles DYS... des handicaps cognitifs encore méconnus

En France, 6 à 8% des enfants scolarisés seraient « dys ». Trois lettres qui regroupent des troubles aussi variés qu'handicapants : problèmes de lecture (dyslexie), d'orthographe (dysorthographe), de calcul (dyscalculie), d'écriture (dysgraphie) ou, plus généralement, difficultés d'attention.

Les troubles du langage et des apprentissages, jusqu'à une période récente que l'on a évaluée aux années 1980, n'étaient pas reconnus en France par les professionnels tant de l'Education nationale que de la Santé. Aujourd'hui, les personnes souffrant de troubles du langage et des apprentissages sont considérées en situation de handicap.

En Martinique, 8% des enfants seraient concernés par les troubles du langage et des apprentissages. Il est difficile d'obtenir des données précises car encore beaucoup de cas ne sont pas diagnostiqués et aucune étude épidémiologique n'a été menée. Des chiffres de 7 000 enfants, voire 22 000 sont avancés.

De nombreuses familles sont démunies face à ces troubles et leur anxiété est renforcée car c'est la future réussite scolaire de leurs enfants qui est en jeu. Aujourd'hui, elles manquent d'informations sur la nature des troubles et sur les prises en charge.

Les phases de repérage, dépistage, diagnostic et de prise en charge sur le terrain se heurtent à plusieurs problématiques au niveau de la Martinique : répartition géographique inégale des professionnels, erreurs d'orientation, manque de formation, difficulté d'articulation sur le terrain, absence de langage commun, absence d'études/enquêtes... Les conséquences, pour le « dys » et sa famille, sont une accessibilité à l'expertise difficile, un retard de prise en charge, des coûts importants et une 'détresse chronique'.

Or, l'une des priorités du Projet Régional de Santé (PRS) Martinique et du Schéma d'Organisation médico-sociale (SROMS) s'intitule : « *Développer une politique de dépistage et de suivi des enfants à risque de handicap* ».

Un groupe d'usagers de la santé s'est donc mobilisé au sein d'une association pour que soient mieux pris en compte ces handicaps invisibles, véritable problème de santé publique : **DYS MARTINIQUE**.

PRÉSENTATION DE DYS MARTINIQUE

Créée le 30 avril 2014, DYS MARTINIQUE est l'Association d'adultes et de parents d'enfants atteints de troubles du langage et des apprentissages de la Martinique.

L'association vise à :

- Contribuer à l'information sur les troubles du langage et des apprentissages, du dépistage jusqu'à la vie professionnelle ;
- Favoriser une meilleure prise en compte de ces handicaps ;
- Accompagner et soutenir les familles ;
- Développer des dispositifs et des outils.

Communément appelés troubles « dys », les troubles du langage et des apprentissages sont des dysfonctionnements isolés d'une fonction cognitive particulière (comme le langage, l'attention, le geste, le calcul) sans déficience intellectuelle. **Ces troubles sont considérés comme des handicaps :**

- La **dyscalculie** s'applique au *calcul* ;
- La **dysgraphie** à l'*écriture et au dessin* ;
- La **dyslexie** à la *lecture* ;
- La **dysorthographe** à l'*orthographe* ;
- La **dysphasie** à la *parole* ;
- La **dyspraxie** au *geste* ;
- **Le trouble du déficit de l'attention (TDA) avec ou sans hyperactivité.**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Présidente : Yveline FÉLICITÉ
- Vice-présidente : Carole FOULARD
- Secrétaire générale : Magali HENRIOL
- Trésorière : Gwladys MARTINY
- Secrétaire adjointe : Nathalie DOHAM
- Trésorière adjointe : Sonia GOLD-DALG
- Assesseurs : Myriam FORT, Peddy CALIARI

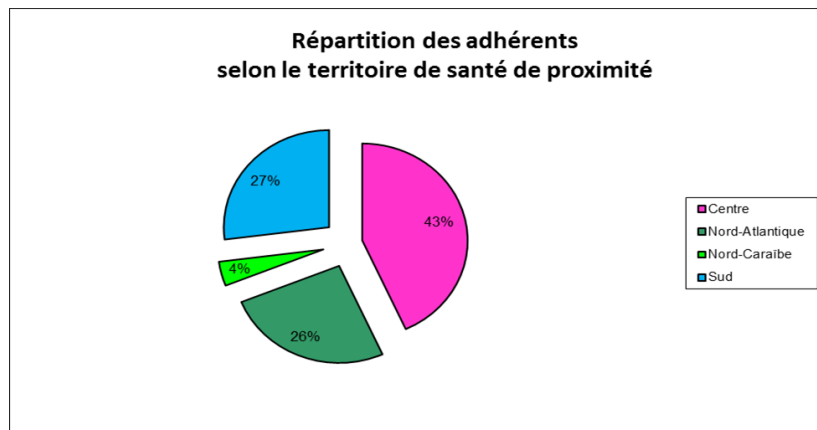
LE PARRAIN DE DYS MARTINIQUE

- Docteur Henri BATAILLE, Neuropédiatre

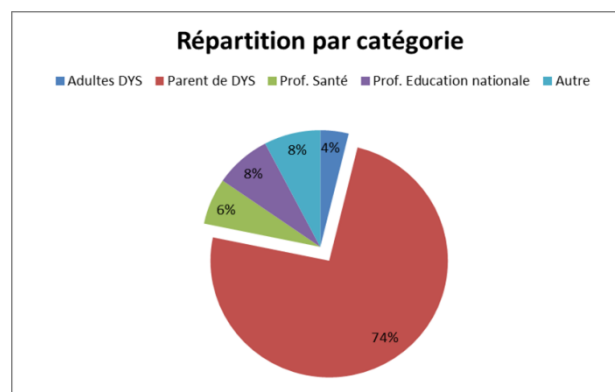
LES ADHÉRENTS

Au 31 décembre 2014, DYS MARTINIQUE comptait **75** membres.

Tous les territoires de la Martinique sont représentés :



Trois quarts des membres sont des parents d'enfants et/ou d'adolescents « dys ». L'association compte aussi en son sein des professionnels de la Santé et de l'Éducation nationale :



Au 31 décembre 2014, l'association a identifié plus de 190 familles touchées par ces handicaps que sont les troubles des apprentissages.

Le projet associatif de DYS MARTINIQUE vise à définir le cadre et les orientations dans lesquels s'inscrivent les activités conduites au sein de l'association.

L'association est porteuse de valeurs humanistes :

- Respect,
- Fraternité,
- Citoyenneté,
- Responsabilité,
- Engagement.

Elle suit trois principes généraux :

- Répondre à des besoins sociaux clairement identifiés ;
- Soutenir les projets initiés par ses adhérents ;
- Réaliser des actions de qualité.

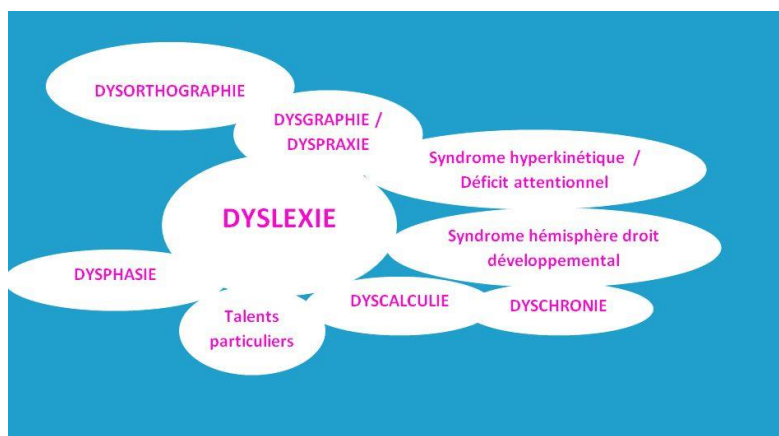
Le **projet associatif 2014-2016** s'articule autour de trois axes :

Axe 1 - Mieux faire connaître les troubles du langage et des apprentissages.

Axe 2 - Participer à l'amélioration du parcours de repérage, de dépistage et de diagnostic des « dys ».

Axe 3 - Proposer des outils concrets pour pallier les difficultés rencontrées par les enfants.

Pour cette première période triennale, nous développerons surtout des actions collectives pour les enfants ainsi que pour les parents. En fonction des demandes, nous accompagnerons les adultes « dys » de manière individuelle.



La « constellation des dys »

Axe 1 - Mieux faire connaître les troubles du langage et des apprentissages.

Cet axe vise à informer et sensibiliser le plus grand nombre sur les troubles DYS, à travers des actions telles que :

- Organisation de la Journée nationale des DYS en 2014, 2015 et 2016.
- Célébration des 10 ans de la *loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*.
- Participation à des émissions radio et TV.
- Création d'une page Facebook et d'un site Internet.

Édition locale de la Journée Nationale des DYS - autour du 10 octobre

Chaque année, il s'agira d'organiser, avec d'autres structures, une rencontre à la fois informative et pédagogique : conférences, ateliers pratiques...

Axe 2 - Participer à l'amélioration du parcours de repérage, de dépistage et de diagnostic des « dys ».

Cet axe vise à mettre en place des rencontres régulières avec les professionnels de la Santé et de l'Education Nationale pour les enfants DYS et avec les structures d'insertion pour les adultes DYS.

Centre de référence pour les troubles des apprentissages

Composé d'équipes pluridisciplinaires, un centre de référence pour les troubles des apprentissages (C.R.T.A.) permet d'élaborer des diagnostics précis, de proposer des modes de prise en charge et d'envisager des études ou des recherches sur l'évaluation de ces prises en charge. **On compte 41 Centres référents en France, aucun aux Antilles-Guyane.**

Il s'agit de soutenir le projet d'études de l'une de nos adhérentes dans le cadre d'une formation diplômante.

☺ Une Unité de Diagnostic et de suivi des troubles des apprentissages a ouvert en novembre 2014 au Centre Hospitalier du Carbet.

Axe 3 - Proposer des outils concrets pour pallier les difficultés rencontrées par les enfants.

Il s'agit d'étudier les expérimentations qui sont faites en Martinique ou ailleurs puis de les développer au sein de l'association :

- cartable numérique,
- musicothérapie.

ORDYSLEXIE

En partenariat avec l'association ALLODYS ANTILLES-GUYANE, située en Guadeloupe, le projet ORDYSLEXIE sera mis en oeuvre en Martinique.



ORDYSLEXIE est un outil simple et performant adapté aux dys.

Il est basé sur un logiciel spécialement créé pour la prise de note : OneNote. Il permet de créer des **classeurs avec des intercalaires dont on tourne les pages**, ce qui résout les problèmes de rangement des cours et d'organisation. OneNote manipule les **textes**, l'**écriture manuscrite**, les crayons numériques et le **dessin**. Avec un ordinateur de type Tablet PC à stilet, l'élève retrouve le stylo comme outil de « dessin » pour faire des maths (équation, géométrie), remplir une carte de géographie ou faire des schémas, tandis que le clavier est utilisé pour les textes avec des outils d'aide au langage (**lecteur vocal**, dictée vocale, **correcteur d'orthographe**, dictionnaire). Tout le travail se fait sur un seul et même support.
source : ANAPEDYS (Association Nationale des Adultes et Parents d'Enfants DYS)

Le projet associatif 2014-2016 de DYS MARTINIQUE, c'est :

INFORMER

MOBILISER

DÉVELOPPER

PROGRAMME DU SAMEDI 14 JUIN 2014
8h300 - 12h00 au siège du Crédit Agricole

« Présentation officielle de DYS MARTINIQUE ».

Ouverture par Mme Yveline FÉLICITÉ, Présidente de DYS MARTINIQUE, et Maître Catherine RODAP, Marraine de la matinée d'information.

Intervention du Dr Henri BATAILLE, neuropédiatre & Parrain de DYS MARTINIQUE - **« Nouvelle classification et nouvelle définition des troubles des apprentissages : quels impacts sur la prise en compte des difficultés de l'enfant en situation de troubles d'apprentissage ».**

Intervention de Mmes Patricia BULLOT et Alice DOMERGUE, orthophonistes - **« Enfant dyslexique : quelques pistes pour l'aider ».**

Intervention de Mme Marie-France ANATOLE, Rectorat - **« Dispositions ministérielles et académiques pour les élèves présentant des TSA (troubles spécifiques des apprentissages) ».**

Présentation du projet associatif 2014-2016 de DYS MARTINIQUE par Magali HENRIOL, Secrétaire générale de l'association.

Démonstrations par M. Peddy CALIARI, enseignant-chercheur - **« Apports des tablettes tactiles pour les enfants "dys" ».**

Échanges avec le public.

Clôture par Mme Carole FOULARD, Vice-Présidente de DYS MARTINIQUE.

Pot de la convivialité.



Une assistance attentive.

☺ Plus de 150 participants pour cette première action de DYS MARTINIQUE, créée 6 semaines auparavant.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU VENDREDI 10 OCTOBRE 2014

A l'Espace Aéroservices (Aéroport International Aimé Césaire)



« Inventer pour les DYS, innover pour tous »

08h30-9h00 Accueil - Collation offerte par notre partenaire

09h00-09h45

- Présentation de la journée par un responsable du comité d'organisation
- Allocutions d'ouverture

09h45-13h00 Conférence

- Intervention du Dr Agoua-Nebor, pédiatre - « **Les troubles des apprentissages** ».
- Intervention de Nadia LE FRAPPER, psychologue - « **L'Estime de soi** ».
- Echanges avec le public
- Démonstration par Peddy CALIARI, enseignant-chercheur - « **Prise en charge des difficultés d'apprentissage : intérêt des tablettes tactiles** ».
- Echanges avec le public
- Intervention de Magalie Fortuné, praticien TOMATIS® certifié niveau 2 « **La méthode TOMATIS® et le traitement des troubles d'apprentissage et du langage** »
- Echanges avec le public

13h00-14h30 Déjeuner libre

14h30-16h30 Conférence

- Intervention de Sandrine HAVRET « **Art-thérapie et Confiance en soi** »
- Echanges avec le public
- Démonstration de « **ORDYSLEXIE : le cartable numérique pour les enfants dys** ».
- Ateliers d'art-thérapie

😊 Près de 160 participants pendant cette journée de conférences et d'ateliers.

Nomination aux Prix Martinique Santé 2015, catégorie « Innovation-Communication ».

Merci à nos partenaires :

AÉROPORT AIMÉ CÉSAIRE

AUTOQUICK GINAPÉ

SERVICHEF

LE DOSSIER

Deux associations

En Martinique, il existe deux associations venant en aide aux parents et enfants souffrant de troubles «dys» : «Dyspraxique mais fantastique». Renseignements : www.dyspraxie.info. Et Dys Martinique dont le site web est www.dysmartinique.fr.

5 %

c'est le pourcentage d'enfants concernés en France par la dyslexie. Elle se manifeste dès le CP par une difficulté à associer lettres et sons, surtout pour des sons brefs comme p, t, b.

Les troubles dys... des handicaps encore méconnus

En Martinique, 8 % des enfants seraient concernés par les troubles du langage et des apprentissages. De nombreuses familles sont démunies face à ces types de handicap et leur anxiété est renforcée car c'est la future réussite scolaire de leurs enfants qui est en jeu.

En France, 6 à 8 % des enfants seraient «dys». Trois lettres qui regroupent des troubles aussi variés que handicapants : problèmes de lecture (dyslexie), d'orthographe (dysorthographe), de calcul (dyscalculie), d'écriture (dysgraphie), d'organisation du geste (dyspraxie) ou, plus précisément, des difficultés d'attention.

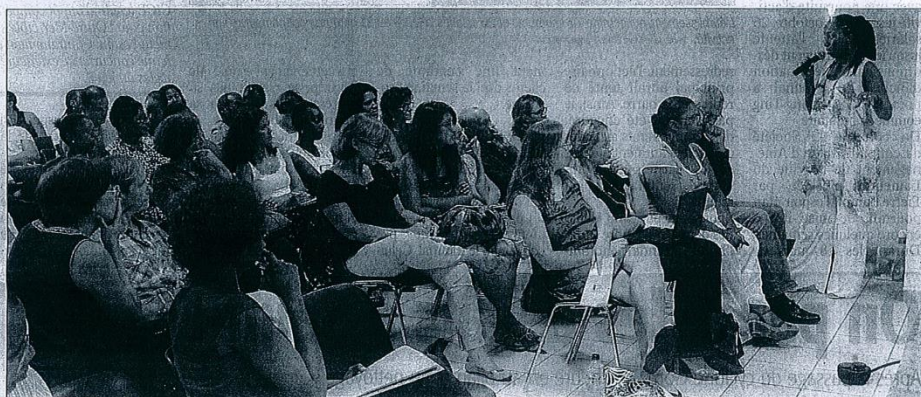
Les troubles du langage et des apprentissages, jusqu'à une période récente que l'on a évaluée aux années 1980, n'étaient pas reconnus en France par les professionnels tant de l'Education nationale que de la santé.

Aujourd'hui, les personnes souffrant de troubles du langage et des apprentissages sont considérées en situation de handicap.

En Martinique, 8% des enfants seraient concernés par les troubles du langage et des apprentissages. Il est difficile d'obtenir des données précises car encore beaucoup de cas ne sont pas diagnostiqués.

Des chiffres de 7000 enfants, voire 22.000 sont avancés. De nombreuses familles sont démunies face à ces troubles et leur anxiété est renforcée parce que c'est la future réussite scolaire de leurs enfants qui est en jeu.

Aujourd'hui, elles manquent d'informations sur la



Dys Martinique a organisé une journée de sensibilisation et d'échanges de pratiques, le 10 octobre dernier.

nature des troubles et sur les accompagnements. Les phases de repérage, dépistage, diagnostic et de suivi sur le terrain se heurtent à plusieurs problématiques : répartition géographique inégale des professionnels, erreurs d'orientation, manque de formation, absence de langage commun, absence d'études...

IL N'EXISTE PAS DE CENTRE DE RÉFÉRENCE

Les conséquences, pour le «dys» et sa famille, sont une accessibilité à l'expertise difficile, un retard de

prise en charge, des coûts importants et une détresse chronique.

«Aux Antilles-Guyane, il n'existe pas de centre de référence pour les troubles des apprentissages, il en existe pourtant dans toute la France (sauf en Corse) et à la Réunion», explique Magali Henriol, secrétaire générale de Dys Martinique, association créée le 30 avril dernier, et qui a organisé une journée de sensibilisation et d'échanges de pratiques, le 10 octobre. «C'est une structure qui est nécessaire parce que sur le même lieu, on trouvera

tous les professionnels de santé, qui pourront effectuer des bilans, diagnostiquer un trouble des apprentissages et en évaluer la sévérité. L'association oeuvre à la mise en place de ce projet. Nous travaillons actuellement avec le centre hospitalier du Nord-Caraïbe (voir par ailleurs), qui va ouvrir dans quelques semaines une unité de diagnostic. Elle constituera une préfiguration de ce futur centre qui, pour l'heure, manque aux familles».

Magali Henriol est elle-même la maman d'un

enfant «dys». «J'habite le Nord-Caraïbe, mon fils doit voir trois professionnels, un au Carbet, un à Schœlcher, et un autre au Lamentin», témoigne-t-elle. «Donc cela entraîne beaucoup de déplacements, une organisation compliquée à mettre en place, une fatigue aussi pour l'enfant et de nombreux parents sont dans mon cas». D'où l'importance, pour la secrétaire générale de l'association, de mieux faire connaître les troubles «dys». «Aujourd'hui, de plus en plus d'enfants sont diag-

nostiqués et le message que je veux faire passer aux parents est le suivant : lorsqu'un enseignant vous dit que votre enfant a des difficultés au niveau des apprentissages, allez voir votre médecin traitant pour savoir s'il y a un trouble, car plus il est pris tôt, mieux on pourra aider l'enfant, et cela évitera des redoublements inutiles». En effet, grâce à un bon accompagnement, un élève «dys» pourra suivre sa scolarité, décrocher son bac et s'insérer dans la vie professionnelle.

J.-M. A.

Le rôle de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Dès lors que le diagnostic a été établi par un médecin compétent, le parent d'un enfant «dys» doit se rapprocher de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), s'il est par exemple demandeur d'un accompagnement précis ou bien d'un outil informatique pour pallier les troubles de l'apprentissage.

Il doit alors déposer un dossier complet, qui comprend notamment le certificat médical. La demande émanant du parent sera examinée par une équipe pluridisciplinaire (un neuropédiatre, un ergothérapeute...) chargée de vérifier si les besoins peuvent être compensés, notamment par les différentes prestations que sert la MDPH. Si

c'est le cas, l'équipe pluridisciplinaire formalise une proposition au parent et celle-ci est examinée par la commission des droits et de l'autonomie, qui devra la valider. Si ladite commission valide la proposition de la MDPH, une notification est envoyée par la structure départementale au parent. S'il s'agit d'une notification pour un ser-

vice d'accompagnement comme le service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad), qui prend en charge l'accompagnement des enfants «dys», le parent se rend sur place avec le précieux document. Il s'en suit une inscription pour une prise en charge. Si la notification est relative à un accompagnement scolaire, elle

est alors adressée au parent et au recteur. L'Education nationale choisit et mandate un audiaire de vie scolaire individuel (AVSI) pour pouvoir suivre l'enfant à l'école. À noter que les décisions de la commission des droits et de l'autonomie s'imposent aux établissements et aux services spécialisés. Enfin, Patrick Mathurin,

secrétaire général de la maison départementale des personnes handicapées, souligne que «tous les besoins ne sont pas forcément compensés par la MDPH». «Il y a des besoins qui sont compensés par le droit commun. Cela peut être des aménagements d'horaires pour les examens. La MDPH, c'est le droit spécifique».

LE DOSSIER

Du côté de l'Éducation nationale

Dans l'académie, on compte 542 personnels dédiés à l'accompagnement des élèves en inclusion scolaire (AESH) dont 338 contrats aidés, 196 auxiliaires de vie scolaire (dont 170 individuels). Ils prennent en charge 685 enfants en situation de handicap.

■ TÉMOIGNAGE

« C'est un combat de tous les jours »

Sandrine et Johan sont les parents de trois enfants «dys» (un garçon et deux filles), âgés de 14, 12 et 8 ans. L'aîné (élève intellectuellement précoce) souffre de dyspraxie et de dysorthographe, la cadette est multidy, la benjamine est pour l'heure dyspraxique et probablement dyslexique. Cependant, c'est avec leur deuxième enfant que le couple a été confronté pour la première fois aux troubles de l'apprentissage.

«Notre première fille a redoublé sa moyenne section de maternelle et, à 6 ans, elle avait encore un gros retard au niveau des apprentissages», se souvient Johan, qui lui-même a souffert de dyslexie à l'école. «Ma femme et moi, on a toujours senti qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas mais il y a que nous qui le sentions visiblement. On a fait énormément d'exams ; notre fille a été prise en charge par le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (ndlr : Rased), elle allait également voir la psychologue scolaire, qui nous disait que c'est nous qui la rendions déficiente». Finalement, Sandrine et Johan ont envoyé leur enfant dans une école privée, où elle a été mieux accompagnée. La psychologue de la nouvelle école a pressenti une dyspraxie chez l'enfant, qui a été confirmée par la suite. Elle a ainsi pu bénéficier de



«Le repérage des troubles de l'apprentissage se fait dans la majorité des cas par les enseignants», explique Henri Bataille, neuropédiatre.

séances d'ergothérapie et d'un ordinateur pour travailler (dès le CE2).

«C'EST RENDEZ-VOUS SUR RENDEZ-VOUS»

«On s'est d'abord concentré sur elle et, après, on s'est posé des questions pour les autres», poursuit le père de famille. «Et c'est vrai que notre premier enfant n'avait pas d'équilibre, qu'il lui était difficile de faire du vélo. Finalement, on a appris que beaucoup d'enfants précoces avaient fréquemment un dys associé. On a alors consulté une psychomotricienne, qui a détecté une dyspraxie».

Quid de la petite dernière ? «On a bien vu qu'elle était lente, on lui a donc fait faire un bilan». On connaît la suite ! Autant dire qu'avec trois enfants «dys», «c'est extrêmement lourd» pour

les parents. «C'est rendez-vous sur rendez-vous», lance Johan. «L'aîné voit la psychologue, la première fille voit deux orthophonistes différents, l'ergothérapeute, multiplie les bilans ; la dernière fait aussi de l'orthophonie... c'est énormément d'investissement». Et de combat contre le

corps médical (pour la reconnaissance du trouble de la première fille), contre la famille (qui accuse les parents d'être responsables du problème), contre le corps enseignant (qui n'est pas toujours coopératif), contre la MDPH (en raison de la lenteur de l'avancement des dossiers)...



En Martinique, 8 % des enfants seraient concernés par les troubles du langage et des apprentissages. Photos J.-M.A./France-Antilles

L'estime de soi

Comment regarder le handicap d'un enfant de façon positive ? Nadia Le Frapper, psychologue en établissement spécialisé, répond à cette question. «On s'aperçoit que l'enfant est en difficulté à l'école, et à chaque fois que l'on touche au domaine scolaire, il s'agit alors de voir là où il n'est pas en difficulté, cela peut être dans l'art. On va donc utiliser l'art comme support à la chose scolaire ou la musique, en comptant les notes, par exemple.

On va ainsi essayer de rechercher les forces de l'enfant, plutôt que ses faiblesses. Car si l'on passe son temps à dire qu'il n'est pas capable d'écrire, de lire, de compter... au final, l'enfant se sent effectivement incapable de tout. Par conséquent, pour essayer de changer cette vision des choses, il faut lui ouvrir d'autres portes, d'autres champs du possible. Il atteindra ainsi une confiance en lui et en l'autre, lui permettant d'agir, de réagir, avec

autrui et avec lui-même de façon constructive et donc de développer une estime de soi». Cependant, cette estime de soi ne s'acquiert pas qu'avec l'aide d'un psychologue. «Si l'enfant vit dans une famille, où l'on va mettre l'accent sur ses difficultés, il aura une estime de soi négative», insiste Nadia Le Frapper. «En revanche, si l'enfant vit dans une famille où l'on va au contraire essayer de voir dans quel champ il se sent mieux, il

aura une estime de soi positive». Et à l'école ? «Si l'enfant ou l'adolescent se trouve en face d'un enseignant qui va l'encourager à être autre, l'estime de soi sera positive. Par contre, s'il est isolé dans un coin, si on le traite d'«ababa», si on ne prend pas en considération son système de fonctionnement intérieur, si on ne met pas en place des aménagements pour qu'il suive mieux, il aura une estime de soi très négative».

■ TROIS QUESTIONS À

HENRI BATAILLE, neuropédiatre

« Il ne faut pas se contenter d'un seul bilan »

Comment repère-t-on un trouble de l'apprentissage ?

Un trouble de l'apprentissage se repère, comme son nom l'indique, à la période des apprentissages. Dans le cycle scolaire des jeunes enfants, les apprentissages fondamentaux vont se dérouler entre la grande section de maternelle et le CE2. Par conséquent, ce trouble concerne l'apprentissage du langage écrit, des mathématiques, et le perfectionnement des fonctions graphiques. On va pouvoir pressentir des difficultés de l'apprentissage chez des enfants qui ont des difficultés dans ces trois domaines, dès la grande section de maternelle. Le repérage se fait dans la majorité des cas par les enseignants. Après ce repérage, les enfants vont être orientés vers des structures sanitaires, vers une consultation médicale.

Comment y remédie-t-on ?

Une fois qu'on a repéré le trouble, il faut effectivement élaborer une démarche diagnostique pour confirmer ou non son existence. Le diagnostic passe par un avis médical qui va coordonner un certain nombre d'investigations permettant d'élaborer le diagnostic. On est maintenant bien au fait de ces troubles. On sait que ce sont des troubles neurologiques. C'est la raison pour laquelle la question médicale et la coordination médicale sont essentielles : cela permet de faire l'inventaire des dysfonctionnements qui peuvent être en cause dans ces troubles des apprentissages. Cela permet également de solliciter les différentes spécialités qui vont être nécessaires. S'agissant des troubles du langage écrit, ce sont les orthophonistes qui interviendront ; en ce qui concerne les troubles de la motricité, on fera appel aux psychomotriciens, aux ergothérapeutes. Pour ce qui est des troubles des fonctions logico-mathématiques, ce sont là aussi les orthophonistes qui interviendront. Aujourd'hui, on



a tendance à parler de troubles isolés, de dyslexie, de dysorthographe, de dyscalculie, or, ce sont souvent des troubles associés. Les enfants dyslexiques, par exemple, souffrent fréquemment de troubles de l'attention. Par conséquent, il ne faut pas se contenter d'un seul bilan, une évaluation de tous les domaines des fonctions cognitives de l'enfant doit être effectuée, avant d'être affirmatif sur le diagnostic.

Les structures pour le traitement de ces cas sont-elles suffisantes ?

D'une manière générale, les médecins généralistes sont peu formés à ces aspects du diagnostic concernant les troubles des apprentissages. Ce sont donc les médecins de santé scolaire qui sont au départ de la démarche diagnostique et de l'organisation de la prise en charge, puisque le repérage s'effectue généralement à l'école. Ils sont en mesure de dire si l'enfant a besoin ou non d'expertises complémentaires. Pour l'instant, nous n'avons pas de structures véritablement organisées pour accueillir les enfants porteurs de troubles complexes. C'est en cours de structuration en particulier au centre hospitalier du Carbet, où il y aura un service qui pourra accueillir ces enfants. Il proposera un plateau technique médical et paramédical permettant d'entreprendre des investigations, d'élaborer les diagnostics et de les confirmer.

Propos recueillis par J.-M. A.

PROGRAMME DU VENDREDI 21 NOVEMBRE 2014
18h00 - 20h00 à l'Institut Martiniquais du Sport

« Les troubles des apprentissages : guide à l'usage des parents
et des enseignants ».

- Accueil

- Mot de bienvenue de la Présidente de DYS MARTINIQUE

- Présentation du Marathon Fitness du 11 novembre 2014 par la Directrice des Sports de la Ville du Robert
- **Remise du chèque correspondant aux fonds collectés** par la représentante du Maire de la Ville du Robert

- Présentation de DYS MARTINIQUE en 10 projets

- Intervention de Monsieur Peddy CALIARI, enseignant- chercheur* : « **Guide de la prise en charge des troubles des apprentissages : quels outils à l'usage des parents et des enseignants** »
- Echanges avec le public

- Clôture par l'Adjoint au Maire du Robert, délégué au Sport, à la Jeunesse et à la Vie associative



Vente de T-shirts au profit de DYS MARTINIQUE.

**Peddy CALIARI est Maître de conférences en psychologie et chercheur au laboratoire CRILLASH (Centre de Recherches Interrégional en Lettres, Langues et Sciences Humaines) à l'Université des Antilles et de la Guyane. Il est également chercheur associé au Centre de Neurosciences Cognitives de l'Université du Québec à Montréal.*

MERCI !

Aux Parrains

VILLE DU ROBERT

ASA TELEPHONE

NANNIKKI PRODUCTION

TECHNISPORTS

Aux Sponsors et Partenaires

Chanflor	Intersport	Lipton/Ice Tea	Gatorade	
Pepsi	RCI	Rexona	Floup	Foucaud
	Sultana	Chocolat Elot	Dan'Up	
Orange	Air Caraïbes	Rosette	Crédit Mutuel	
Région Martinique	Institut Martiniquais du Sport			

Aux Participants du Marathon Fitness

☺ Plus de 100 participants au Marathon Fitness du 11 novembre 2014.
3 008 euros collectés au profit de l'association DYS MARTINIQUE.
120 participants à la conférence du 21 novembre 2014.

Dimanche 6 juillet	Stand d'information au Rando Sport Santé au Lamentin (Institut Martiniquais du Sport)
Dimanche 21 septembre	Stand d'information au Santé vous Sport au Gros-Morne
3 & 4 octobre	Stand d'information au Salon de la Santé à Schœlcher (Palais des congrès de Madiana)
Août - décembre	Permanences LES DYSPOBILES Accueil, informations, aides aux démarches



La Présidente et la Secrétaire générale de DYS MARTINIQUE rencontrent une délégation de l'APAJH en Martinique (1^{er} novembre 2014)*

Le site internet

www.dysmartinique.fr

*Depuis 1962, la Fédération des APAJH (Associations Pour Adultes et Jeunes Handicapés) œuvre pour la reconnaissance des droits des personnes handicapées, mineures comme adultes, en France et en Europe. Le droit à l'école, le droit à une vie professionnelle, le droit à la vie sociale et culturelle sont ses priorités.

Les actions prévues en 2015 s'inscrivent dans le projet associatif 2014-2014 autour des 3 axes :

Axe 1 - Mieux faire connaître les troubles du langage et des apprentissages.

Axe 2 - Participer à l'amélioration du parcours de repérage, de dépistage et de diagnostic des « dys ».

Axe 3 - Proposer des outils concrets pour pallier les difficultés rencontrées par les enfants.

Les actions sont réunies autour d'un unique projet multiforme : **DYS-MOI centre d'information et de ressources sur les troubles des apprentissages** qui développera 5 types d'activités :

- Sensibilisation et information.
- Partage des savoirs : les ateliers pour les enfants et les adolescents sont animés bénévolement par des adhérents (apprendre à apprendre, cartes heuristiques, Ordyslexie...).
- Orientation et aide aux démarches.
- Soutien à la parentalité.
- Observation, veille.

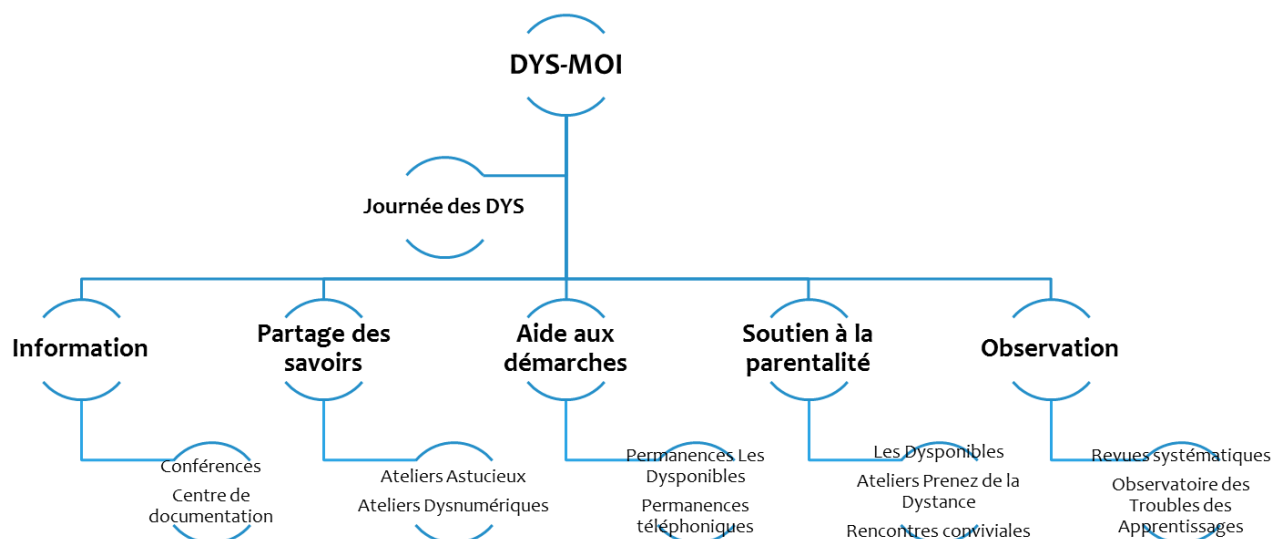
La Journée des DYS, manifestation annuelle autour du 10 octobre, est une action transversale permettant de répondre à plusieurs besoins et attentes : sensibilisation, information, partage des savoirs, soutien à la parentalité, observation, veille.

Le projet de Centre d'informations et de ressources « DYS-MOI » est né :

- des besoins et des attentes des personnes reçues au cours des permanences LES DYSPOINIBLES et/ou des conférences-débats ;
- des échanges entre adhérents ;
- du constat que le site internet n'était pas suffisant ;
- du mémoire de fin d'études mené par l'une de nos administratrices dans le cadre d'une formation en *Gestion-Finances* à l'ESSEC : « *Le parcours de santé des enfants atteints de troubles des apprentissages en Martinique, un parcours du combattant pour les familles - Quelles pistes pour l'améliorer ?* ». Elle poursuit la réflexion dans le cadre d'un Master 2 « *Gestion et évaluation des institutions sanitaires et sociales* » à l'Université des Antilles.

Le projet a été approuvé par l'Assemblée Générale des Adhérents de l'association du 14 mars 2015.

CENTRE D'INFORMATION & DE RESSOURCES SUR LES TROUBLES DES APPRENTISSAGES



Dans le parcours de santé des « dys », le centre d'information et de ressources se situe en amont. Son ambition est de contribuer à l'amélioration du repérage.



Le centre se présente également comme cellule d'orientation et d'accompagnement dans les démarches auprès des institutions sanitaires, médico-sociales, scolaires et de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) tout au long du parcours.

CONTACTS

Carole FOULARD, Vice-Présidente - 0696 25 87 31

Magali HENRIOL, Secrétaire générale - 0696 36 56 46

Courriel : contact@dysmartinique.fr